



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

## Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023-2024 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des produits spécifiques pour l'Agriculture en trois (03) lots :

Lots	Spéculation	Quantité (T)	Pureté Variétale (%)	Pureté Spécifique (%)	Pouvoir Germinatif (%)	Taux d'humidité (%)	Observation
Lot N°1	Riz	2 500	98	98	85	12	Semences exemptes de toutes maladies
Lot N°2	Maïs	1 300	98	98	85	14	

Lot N°3 : Ananas (2 500 000 Rejets)

Les semences et rejets d'ananas seront fournis sur les sites indiqués par la Direction Nationale de l'Agriculture, dans un délai de trente (30) jours.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les semences en trois lots. Aucune offre par variante ne sera prise en compte.

La participation à cet appel d'offre International ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offre ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Nationale de l'Agriculture et de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sis à Conakry BP 576, Conakry, Guinée Tél : (224) 622 67 27 21, Email : [kstraore@magel.gov.gn](mailto:kstraore@magel.gov.gn); Tel: (224) 621 44 16 70, Email : [asamoura@magel.gov.gn](mailto:asamoura@magel.gov.gn) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au Jeudi de 9H à 16H30 mn et le vendredi de 9H à 12H.

Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).



Une redevance de 0.60% sera payée à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaires

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de : **Deux Million Cinq Cent Mille Francs Guinéens (2 500 000 gnf)**.

Le montant est réparti comme suit :

- a. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
- b. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG et
- c. 20 % au compte de l'autorité contractante par un versement sur le compte orange money 611 41 23 17.

**Les dossiers de soumissions doivent être obligatoirement soumis en ligne sur la plateforme à l'adresse de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse <https://magel.gov.gn>.**

Le dépôt physique est fait à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse du secrétariat central de la Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le **27/02/2023 à 10h 30 mn**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivante : Guinée-Conakry-Commune de Kaloum -Almamyà à la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, numéro de téléphone 622 67 27 21, le **27/02/2023 à 11H**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : lot1 **Cinquante Millions Francs Guinéen (50 000 000 GNF)**, lot2 **Quarante millions (40 000 000 GNF)** et pour le lot 3 **Soixante Millions (60 000 000 GNF)**. Cette garantie demeurera valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer être valables pendant une durée de Cent Vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage



**Mamoudou Nagnalen BARRY**